

Le Canard Enchaîné, 14 mai 2014

Allô, les pompiers!

Il est vrai que la suppression des conseils généraux soulève un tas de problèmes plus ou moins inattendus.

Quid, par exemple, de l'organisation des secours qui dépendent aujourd'hui des conseils généraux? « *Un vrai casse-tête* », selon le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS).

Parmi les idées qui tournent à l'Elysée comme à Matignon, celle de réduire ces conseils départementaux à leur plus simple expression. Ils ne s'occuperaient plus que de dossiers « *mineurs* », comme les secours, et seraient composés de conseillers régionaux et de délégués des intercommunalités. Lesquels ne toucheraient aucune indemnité.

Ca, c'est impossible!